

Le club Pestalozzi

Autor(en): **Monod, S.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **4 (1958)**

Heft 11

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-847424>

Nutzungsbedingungen

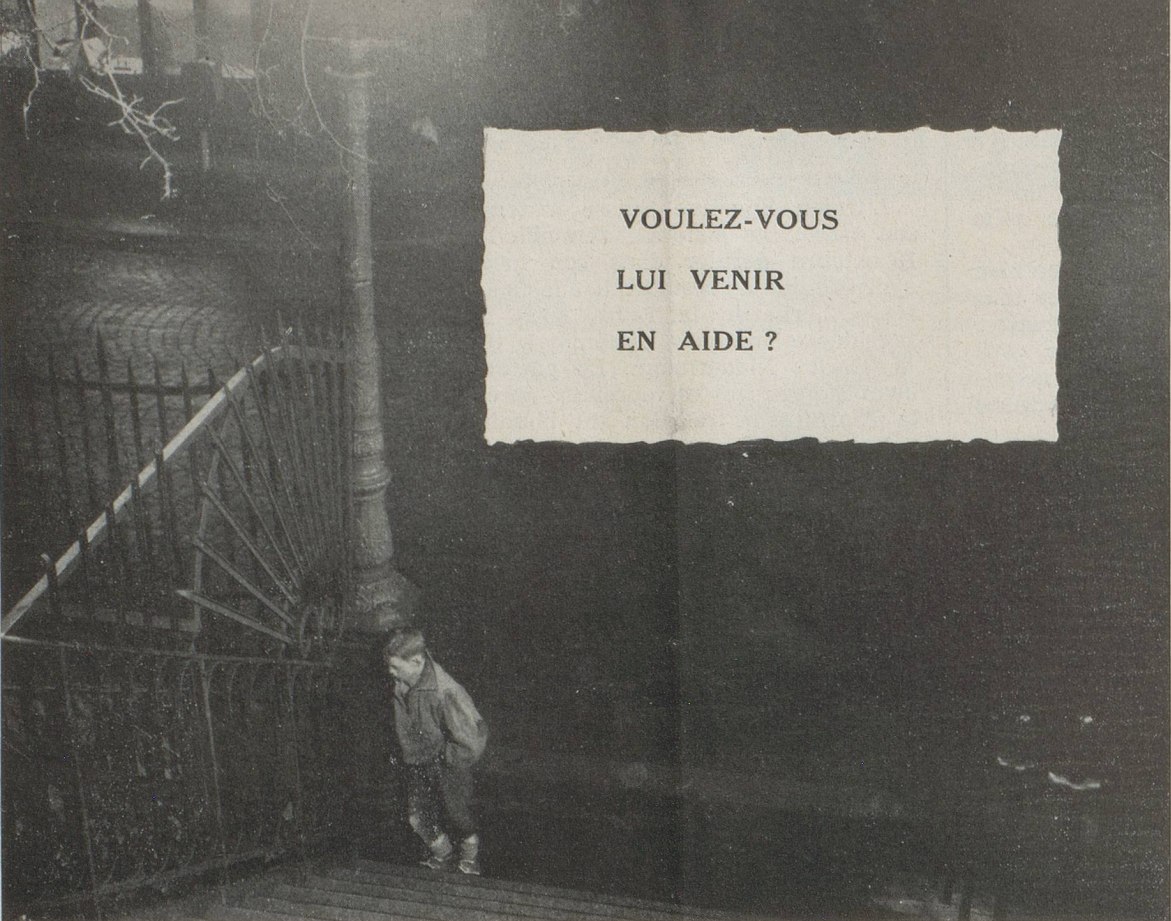
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



VOULEZ-VOUS
LUI VENIR
EN AIDE ?

Le club Pestalozzi

Les lecteurs du « *Messenger Suisse* » se souviennent certainement de l'appel lancé en novembre 1957 en vue de créer à Paris le Club Pestalozzi, destiné à recevoir, chaque soir, quantité d'enfants vivant dans le triste quartier de La Villette qui traînent dans les rues de Paris, faute de logement convenable et de vie de famille normale.

Tous ces pauvres petits sont condamnés au vagabondage car ils ne savent où aller à la sortie de la classe. Ils se réfugient dans les Prisunic qui abondent en tentations, mais qui sont bien chauffés, dans les cinémas dont les affiches violentes les attirent, dans les cafés dès qu'ils sont assez grands.

C'est pour tous ces enfants que le Centre Français veut ouvrir le Club Pestalozzi à l'image du premier Foyer créé voici cinq ans : le Club des Réglisses. Ce dernier ouvre ses portes, chaque jour, à 200 gosses et leur propose quantité de loisirs éducatifs sous la direction d'éducateurs qualifiés.

A l'heure actuelle, grâce à de nombreux amis en Suisse et en France, le Club Pestalozzi voit le jour. Un généreux industriel helvétique, M. Stirlin, Administrateur de la Société Bally en Suisse, a mis à la disposition de cette Œuvre un terrain situé dans un quartier sordide et encombré d'une noire bâtisse frappée d'arrêt de péril.

Cet ancien hôtel meublé a été détruit pierre par pierre grâce à de généreux et nombreux concours. Le sol a été remis en état, les fondations refaites et, actuellement, les murs du Foyer s'élevèrent jusqu'au toit. Mais, hélas, il ne reste plus un sou pour coiffer d'un toit pimpant ce petit immeuble, pour y installer l'eau, le gaz et l'électricité, pour le meubler et y installer le matériel sportif et éducatif nécessaire à l'éducation et à la rééducation de tous les petits moralement abandonnés du quartier.

Afin de terminer ce Club, le Centre Français de Protection de l'Enfance organise une grande Vente de Charité qui se tiendra le mercredi 26 et le jeudi 27 novembre, dans les Salons de l'Hôtel George-V à Paris.

Mme Pierre Micheli a bien voulu accepter la présidence du Stand Helvétique et de nombreuses Dames Suisses se sont réunies autour d'elle afin, qu'une fois de plus, le Comptoir Helvétique remporte un très brillant succès.

Nous souhaitons ardemment ouvrir pour Noël le Club Pestalozzi, mais il nous manque encore plusieurs millions.

Nous remercions chaleureusement à l'avance tous les membres de la Colonie suisse en France qui acceptent de se joindre à ce grand mouvement de fraternité envers des enfants dans la détresse et sans défense.

Tous les dons, si modestes soient-ils, en nature ou en espèces, doivent être adressés au :

CENTRE FRANÇAIS DE PROTECTION DE L'ENFANCE

97, boulevard Berthier - PARIS (17^e)

Compte de chèque postal : PARIS 6.409-47

Prière de bien spécifier : Pour le Club PESTALOZZI

Tout ce que vous nous adresserez sera utile soit à la Vente de Charité, soit au Club.

Aidez-nous à faire connaître le nom généreux et philanthropique de Pestalozzi dans le quartier sordide de La Villette où les enfants auront, grâce à vous, un Foyer clair et éducatif qui sera leur refuge et leur rayon de soleil.

S. MONOD.